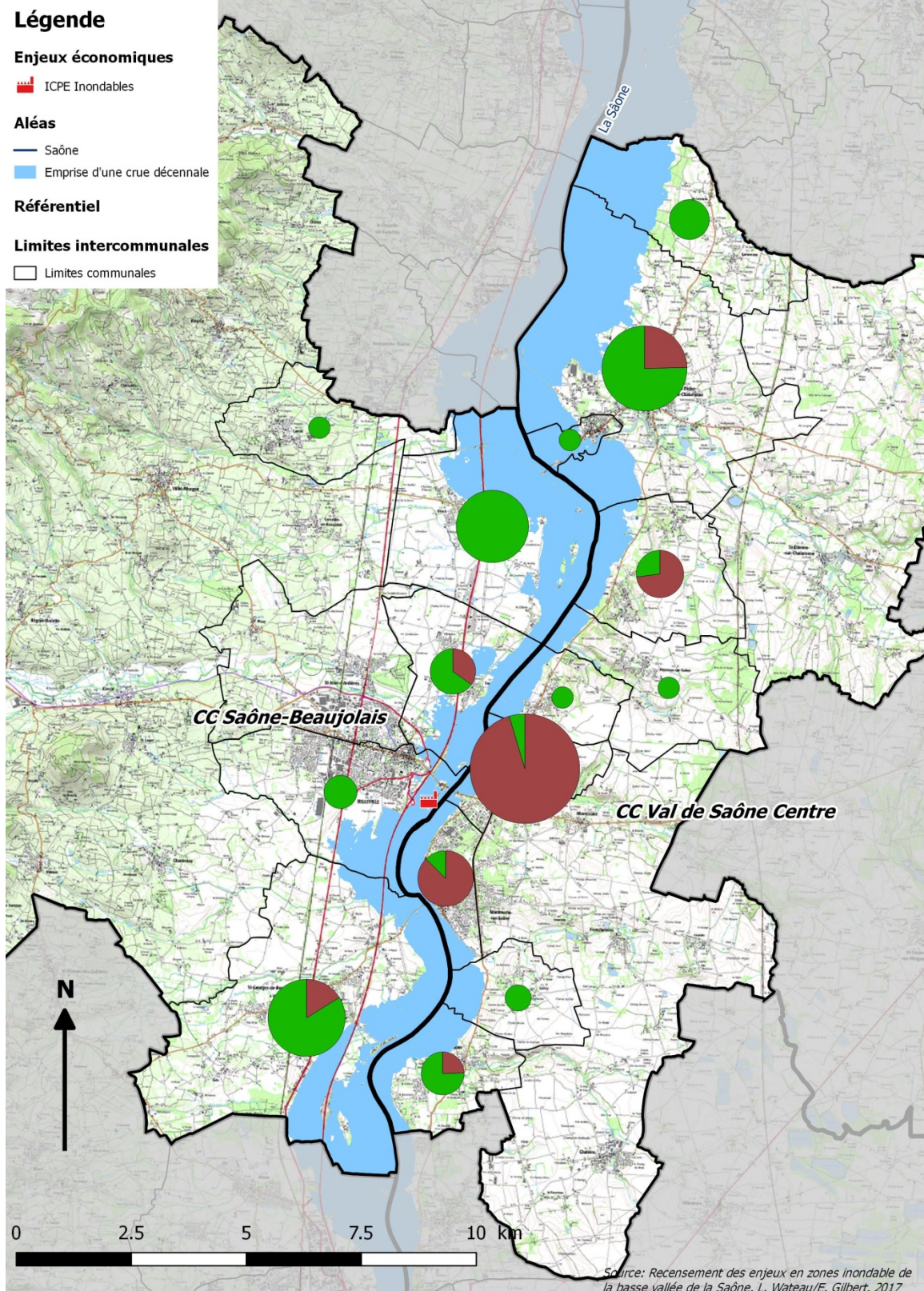


ENJEUX INONDABLES SUR LA BASSE VALLEE DE LA SAONE(2017)

CAS DU BEAUJOLAIS AMONT

FOCUS SUR LES DOMMAGES AUX ACTIVITES ECONOMIQUES ENGENDRES PAR UNE CRUE DECENNALE

(6M05 A MACON, PROCHE DE LA CRUE DE FEVRIER 1970)



Les dommages totaux pour une crue décennale sur le périmètre visé sont estimés à plus de 4,6 millions d'euros. La majorité des dommages seraient liés aux entreprises agricoles, à hauteur de 55%. Les dommages liés à l'agriculture sont calculés en fonction du type de culture, de la durée de submersion ainsi que de la saisonnalité. Plus d'informations relatives à ce sujet dans le rapport d'étude sur Idéo BFC.

Les diagrammes de proportion entre dommages aux entreprises hors agriculture (en rouge) et agricoles (en vert) montrent leur répartition par commune, leur taille renseignant l'importance financière des dommages estimés. On remarque ainsi que plusieurs communes sont particulièrement impactées, Guéreins étant la plus touchée, concentrant 27% des dommages à elle seule. A noter que les diagrammes ne sont pas proportionnels aux dégâts entre les différentes périodes de retour, mais seulement entre eux pour la même occurrence.

Par intercommunalité, cela donnerait :

- CC Saône Beaujolais : 1,5 million d'euros de dégâts (88% pour l'agriculture, 12% pour les entreprises). Les communes les plus touchées seraient St Georges-de-Reneins et Dracé, avec respectivement 41% et 36% du total intercommunal. A noter que St Jean-d'Ardières ne serait pas impacté
- CC Val de Saône Centre : 3,1 millions d'euros de dégâts (61% pour les entreprises, 39% pour l'agriculture). La commune la plus touchée serait Guéreins (40% du total intercommunal)